

# Journal

# du Relais Petite Enfance



Avril 2024

## ÉDITO

**Le mot de Céline Boursier,  
Vice-présidente à la Petite Enfance et Solidarités**



À vous toutes et tous,  
Assistantes maternelles et Assistants maternels du territoire

Le printemps arrivant, je me réjouis du calendrier d'activités proposé pour vous, professionnels de la petite enfance, et pour les enfants que vous accompagnez au quotidien vers un développement épanoui et harmonieux.

Le dynamisme du CRPE et des animatrices de vos Relais Petite Enfance nourrit et entretient la richesse du partage et de l'interconnaissance entre les professionnels, les familles et enfants de notre territoire.

Je suis également enthousiaste de pouvoir venir vous rencontrer sur un temps collectif commun des Relais Petite Enfance du territoire Cœur de Chartreuse pour un moment d'échanges et de convivialité le vendredi 24 mai prochain, dans les locaux de la Communauté de Communes. Il me tient à cœur d'être à l'écoute et d'être présente pour vous, professionnels, qui proposez aux familles de notre territoire un mode de garde indispensable à l'offre de service Petite Enfance.

Également, votre demande d'analyse de la pratique professionnelle a trouvé écho par le biais d'Iperia dont vous trouverez le détail dans ce journal. Nous sommes enchantés de cette proposition puisque, malgré les recherches des animatrices RPE et des techniciens de la collectivité, nous n'avions pu répondre à cette demande. La Communauté de Communes vous soutient dans cette démarche d'analyse de la pratique qui vous permettra d'enrichir vos pratiques professionnelles et d'être accompagnés dans les difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos activités.

Restant à votre écoute et disposition par le biais de vos animatrices RPE et en direct, je vous présente mes salutations les plus sincères et vous dit à bientôt.

## SOMMAIRE

Édito

**PAGE 2**

- **Activités à faire avec les enfants**
- **Temps collectifs**
- **À vos agendas**
- **Analyse des pratiques**

**PAGE 3**

- **Activités pour la fête des mamans**
- **Le cheminement vers la marche - Michèle Forestier**

**PAGE 4**

- **L'action sociale de l'IRCEM**
- **Le RPE en son et en images**
- **Prélèvements à la source**
- **Fermeture estivale**
  
- **Contacts**



# ACTIVITÉS À FAIRE AVEC LES ENFANTS



## Pique-nique du CRPE

Vendredi 7 juin aura lieu à Saint-Joseph-de-Rivière le temps festif annuel du CRPE (Collectif Ressources Petite Enfance), suivi d'un pique-nique partagé offert par les structures, les parents et le CRPE. Cette matinée est ouverte à tous les assistants maternels (à domicile ou en MAM) et aux enfants gardés. Les parents disponibles ce jour-là sont aussi les bienvenus.

Afin de nous reconnaître les uns les autres, un code couleur est appliqué à chaque structure. Le RPE est en rose : tee-shirt, pantalon, bandeau dans les cheveux ou simplement un ruban au poignet (les animatrices pourront vous fournir en ruban si vous et les parents peinés à trouver du rose).

Libre à chacun de venir juste pour les activités de la matinée ou de rester au pique-nique. Si vous restez mangé, merci d'apporter un petit quelque chose sucré (gâteaux ou biscuits). Cela viendra compléter les desserts.

Début des festivités à 9h, avec au programme : découverte du pain, petit tour en charrette, draisienne, lecture, espace Snoezelen/inclusion, espace motricité...

Inscription auprès de votre RPE en indiquant le nombre d'adultes et d'enfants présents et si vous restez manger.



## Temps collectifs communs

Nous aurons encore l'occasion de nous retrouver 3 fois lors des temps collectifs communs avant la pause estivale :

- Le **mardi 21 mai** avec la réalisation de couronnes de fleurs,
- Le **jeudi 21 juin** aux Échelles avec un atelier des idées : chaque RPE et chaque as mat vient avec des idées de bricolage à partager. Vous pourrez juste découvrir des nouveaux bricolages voire les réaliser sur place avec les enfants
- Le **mardi 9 juillet** à Saint-Pierre-de-Genèbroz avec le soleil pour des activités extérieures : sable magique, tapis d'eau ... avant de pique-niquer tous ensemble ensuite.



## À vos agendas

La rentrée va encore être chargée et c'est tant mieux :

- Une journée de remise à niveau PSC1 aura lieu le **samedi 28 septembre** à la CC (Communauté de Communes) Cœur de Chartreuse et une autre le **samedi 5 octobre** à la CC Cœur de Chartreuse. Cette formation aura un coût individuel de 60 euros environ, à votre charge. Inscription auprès de votre RPE.
- Une journée de remise à niveau SST aura lieu le **samedi 12 octobre** et le **samedi 16 novembre** à la CC Cœur de Chartreuse. Cette formation est prise en charge dans le cadre de votre Compte de Formation. Inscription auprès de votre RPE.
- La CC propose également une formation ouverte à tous sur le thème « La communication dans le trio enfants/parent/professionnel. Cette formation se tiendra le **samedi 23 novembre** journée à la Communauté de communes Cœur de Chartreuse.

## Analyse des pratiques professionnelles

Voilà des années que les RPE demandent que l'analyse des pratiques professionnelles ou APP entrent dans les formations accessibles par les assistants maternels, et Iperia l'a fait (enfin).

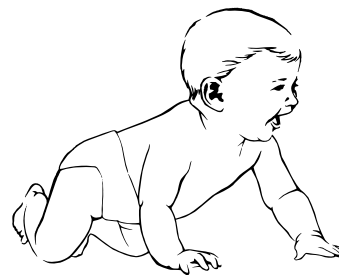
Mais c'est quoi l'APP ? Il s'agit de temps, en groupe fermé, pour analyser une situation professionnelle et rechercher ensemble des solutions possibles. Pour cela vous êtes accompagnés par un professionnel formé à ce type de pratique.

Cela demande un certain engagement de votre part puisque cela veut dire 7 séances de 2 h réparties sur 6 mois, avec l'obligation, au bout de 3 mois de fournir de nouveau les fiches de paye du parent facilitateur. Il faut donc choisir un parent facilitateur que l'on est sûr de garder pendant 6 mois et même un peu plus, le temps de valider le dossier.

Des organismes de proximité existent et sont prêts à venir sur notre secteur, que ce soit le soir ou le samedi matin (un mélange des deux est même possible).

**Il faut un minimum de 6 assistants maternels pour monter un groupe. Si l'aventure vous tente pour septembre 2024 ou janvier 2025, faites-le savoir aux animatrices afin de programmer cette formation.**





## LE CHEMINEMENT VERS LA MARCHÉ

Michèle Forestier

### Activité pour la Fête des Mamans (et des Papas)



Ce pense-bête a été fait ici pour la fête des Mamans (et des Papas), mais toute autre utilisation est possible.

Il est réalisé avec du matériel simple : carton fort de récupération, pince à linge en bois, papier et encre de couleur. Il suffit de proposer à l'enfant de décorer le fond, ainsi que les ailes de papillons et de coccinelles. Lors de l'activité, une photo de l'enfant peut être faite pour l'accrocher à une pince.

Il reste à rajouter le « Bonne fête Maman », le « Bonne fête Papa » fonctionne aussi. Ici le fond a été fait avec des encres de couleur, mais rien n'empêche de le faire avec de la peinture, gouache solide, feutres, gommettes, collage... À votre imagination et bon bricolage !

Lors des 2èmes rencontres de la Petite Enfance et des Solidarités qui se sont déroulées en octobre sur la Chartreuse, Michèle Forestier, kinésithérapeute et formatrice, est intervenue. Pour celles qui n'ont pas pu être présentes, vous pouvez découvrir une intervention en podcast audio sur France Inter :

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/grand-bien-vous-fasse/grand-bien-vous-fasse-du-mercredi-06-mars-2024-3392180>

Vous trouverez sur le site (<https://michele-forestier.fr/problemes-rencontres/>) plusieurs informations intéressantes notamment :

### Comment aider le bébé à bouger ?

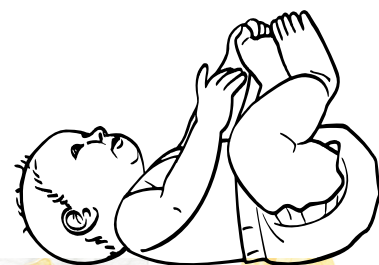
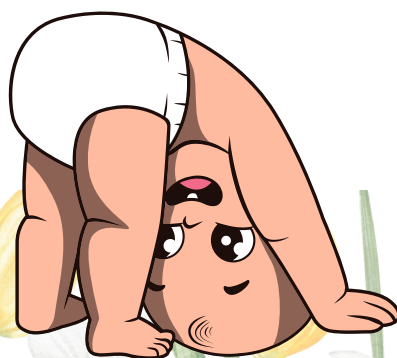
Positionner le bébé à plat dos, sur un tapis ferme. Il essaiera de lui-même de passer sur le ventre en s'installant d'abord sur le côté.

Lorsqu'il est éveillé, sur le tapis, le faire rouler du dos sur le ventre, de temps en temps, le laisser quelques instants à plat ventre afin qu'il s'y habitue, et cela, dès la naissance. Le faire systématiquement sur la table à langer.

Lui proposer des jeux moteurs pour le plaisir ou pour l'aider s'il est un peu en difficulté.

Dès que le bébé sait se déplacer au sol, sur le ventre ou à quatre pattes, lui donner de l'espace et le laisser faire ses expériences.

Utiliser les actes de la vie quotidienne : le change, le bain, la manière de porter le bébé permettent de lui faire découvrir naturellement ses capacités motrices.



# L'action sociale de l'IRCEM

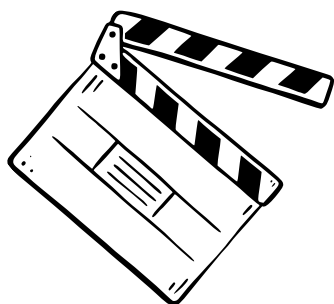
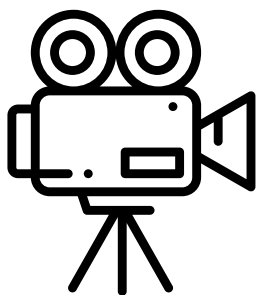
## Le RPE en son et en images

Le teaser réalisé par Jean en 2023 sur le RPE est désormais accessible sur le site internet de la Communauté de communes.

Voici le chemin pour le trouver :

[Coeurdechartreuse.fr/Vie pratique /Petite enfance/0-6 ans puis RPE et vous y êtes.](https://coeurdechartreuse.fr/Vie_pratique/Petite_enfance/0-6_ans_puis_RPE_et_vous_y_etes)

Cette année c'est un teaser sur le métier d'assistant maternel, que ce soit en MAM ou à domicile, qui est réalisé. Le document sera normalement livré cet été et devrait donc pouvoir être consulté sur le site de la CC à partir de la rentrée.



## Prélèvement à la source

### Une déclaration d'impôt encore nécessaire

Comme d'habitude, vous devrez effectuer votre déclaration d'impôt en ligne en 2024, ce qui vous permettra de rectifier, si besoin, le montant des revenus indiqué dans la déclaration pré remplie, en optant, pour la déduction spécifique et de déclarer ou rectifier le montant des abattements déduits. Les services des impôts effectueront une régularisation si le total des montants prélevés chaque mois en 2023 ne correspond pas au montant de l'impôt dû au titre des revenus 2023 et actualiseront le taux de prélèvement pour 2025.

Tout le monde ne le sait pas mais en tant que salarié du particulier employeur de nombreux services en matière de loisirs et d'actions sociales vous sont dédiés.

Se divertir en dehors de son travail est important. Pour cela, vous avez accès à des tarifs réduits pour vos loisirs et vacances. Des opportunités sont à saisir!

Le site Activités Sociales et Culturelles (ASC), dédié à l'ensemble des salariés des particuliers employeurs, vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur des voyages, sorties culturelles et activités sportives et de loisirs. Ces offres sont valables dans toute la France. Pour en bénéficier, il vous suffit de créer un compte sur le site ACS en suivant ce lien <https://www.asc-loisirs-emploidomicile.fr/accueil>

De plus, l'Ircem et sa branche Actions Sociales propose de nombreux avantages comme la possibilité de demander des chèques vacances (300 € max tous les 2 ans), des aides pour la santé (de vous, votre conjoint ou vos enfants), des aides professionnelles (comme par exemple pour renouveler du matériel. Il s'agit bien d'aides et non de prêts ! Vous pouvez faire une simulation sur le site de l'Ircem et déposer vos demandes (aides sous conditions de ressources du foyer et une ancienneté de 3 mois)

## Fermeture estivale



Le RPE « À Petits Pas » sera fermé du lundi 5 août matin au lundi 2 septembre matin avec un premier temps collectif dès 9h à Saint-Christophe-sur-Guiers.

Les RPE « Ma Chouette Nounou » et « Les Oursons de Chartreuse » seront fermés du lundi 5 août matin au lundi 26 août matin, la reprise des temps collectifs vous sera annoncée dès septembre.



## CONTACTS

Animatrice : Laure GALANDRIN

Tel. : 06 59 77 73 56 ou à : [l.galandrin@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:l.galandrin@cc-coeurdechartreuse.fr) RPE : ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers

Animatrice : Magali DOMEYNE

Tel. : 04 76 55 44 41 ou à : [m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr) RPE: 2 place du 19 mars - 38380 St-Laurent du Pont

